



ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 484-2022

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Joliette, que :

Le règlement numéro 484-2022 relativement au code d'éthique et de déontologie des employé(e)s de la MRC de Joliette a été adopté le 8 février 2022.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 9^e jour de février deux mille vingt-deux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. Fortier", is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière